

La Cfdt donne  
des AILES à vos idées



Le 4 décembre 2014, **VOTEZ!**

Page 1

**Édito**

- Pour un service public de qualité

Page 2

**Administration centrale**

- L'engagement de la CFDT
- RPS : des exemples à Bercy
- Brèves

Page 3

**Bercy**

- PLF 2015

Page 4

**Fonction Publique**

- Pourquoi voter CFDT le 4 décembre ?

*le BERCYlien*

**Directeur de la Publication**

Christiane JOHO

**Comité de rédaction**

Pierrette BARBEOC'H

Daniel BARRIÈRE

Christian CHAMOREAU

Jean-Marc CHOLET

Michelle MESNARD

Daniel ROUZY

**DIRECCTE - Écoles**

Albert AMBOISE

## Pour un service public de qualité

**A**méliorer la qualité du service public dans un contexte de coups de rabot successifs et d'effectifs qui fondent, est-ce encore possible ? Il est permis d'en douter...

La logique purement gestionnaire et comptable semble en effet avoir atteint ses limites.

Au lieu de dicter les réformes « d'en haut » en les envisageant uniquement sous l'angle des structures, la **CFDT** propose de partir du terrain, en s'appuyant sur les agents et leurs managers, la connaissance et l'analyse qu'ils ont de leur travail et la manière la plus efficiente de le faire.

Toutes les enquêtes lancées par la **CFDT** ont mis en lumière l'absurdité de la gestion des services publics par les procédures et les statistiques, méthode qui produit de l'apathie et de la perte d'initiative.

**En partant de l'activité des agents, du contenu réel de leur travail, on redonnera du sens à ce dernier.**

**Motivés et déterminés,  
ensemble !**

### L'ENGAGEMENT DE LA CFDT

La **CFDT** fait de la qualité de vie au travail dans la Fonction publique une priorité incontournable.

C'est pourquoi elle a signé le 22 octobre 2013 l'accord relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la Fonction publique (FP).

Cet accord prévoit le déploiement d'un plan national de prévention des RPS.

La circulaire du Premier ministre, signée le 20 mars 2014, a apporté un premier cadrage au déploiement de ce plan pour l'ensemble de la Fonction publique. La circulaire DGAFP du 20 mai 2014 précise les modalités de déploiement au plan national pour la FP de l'État. Elle détaille d'une part, la conduite des diagnostics et des plans de prévention locaux et, d'autre part, les modalités d'appui et de suivi du déploiement au niveau régional.

<http://urlz.fr/BXJ>

### RPS : DES EXEMPLES À BERCY

À la suite de faits rapportés par les agents relatant l'ambiance exécrationnelle au **Service des Achats de l'État (SAE)** et à l'**Opérateur National de Paye (ONP)**, la **CFDT** a alerté le Comité Technique d'Administration Centrale (CTAC) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de Centrale (CHSCT-C) et a obtenu que des enquêtes sur les **risques psychosociaux** soit diligentées.

Les agents ont ainsi pu rencontrer un médecin de prévention confidentiellement. Puis, une visite des services a été effectuée par une délégation du CHSCT - C.

À la demande de la **CFDT** qui ne relâche pas la pression, un suivi régulier a été instauré et confié au CHSCT - C.

### Centrale DGFIP

À la demande des agents relayée activement par la **CFDT**, un espace de dialogue (EDD) sera mis en place à la **MCI (Mission de Coopération Internationale)**.

## BRÈVES

**ADETEF** fusionne au 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec l'**Agence Française d'expertise technique internationale**, nouvel EPIC (établissement à caractère industriel et commercial) créé à l'article 13 chapitre IV de la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. La vingtaine de fonctionnaires Finances qui y exercent leurs fonctions devraient conserver leur « gestion Finances » pendant 2 ans au maximum. Encore une mission définitivement externalisée !

**Création de L'AGENCE DU NUMÉRIQUE** sous statut de Service à Compétence Nationale (SCN) placé auprès du directeur général des entreprises. Cette agence qui fusionnera la mission très haut débit avec la mission French Tech et la délégation aux usages d'internet devrait voir le jour début 2015 et être hébergée au sein de la DGE.

### Les crédits du CHSCT - C

Pour les agents utilisant leur véhicule pour les trajets domicile-travail, après les formations aux 2 roues motorisés et non motorisés, une troisième formation est mise en place pour ceux utilisant leur voiture. Deux sessions sont prévues les 14 et 24 novembre prochains. Les inscriptions sont à effectuer auprès de votre assistant de prévention.

## PLF 2015

# Mauvaises nouvelles pour les agents

Le **CFDT** juge inacceptables certaines des mesures rendues publiques à l'issue du Conseil des ministres du 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Les **dispositions annoncées** : poursuite du gel du point d'indice pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, réduction drastique des enveloppes catégorielles, suppression d'effectifs dans les ministères déjà lourdement pénalisés les années précédentes, baisse des dotations aux collectivités locales - auront de lourdes répercussions, tant sur les conditions de vie et de travail des agents publics que sur la qualité du service rendu à l'usager.

Fonder la politique salariale sur la seule perspective d'économies budgétaires, nier la détérioration des conditions de travail dans les services, refuser aux agents la reconnaissance de leur engagement auprès de toute la population ne peut qu'amplifier le malaise dont souffrent aujourd'hui les personnels de la Fonction publique et compromettre le bon exercice des missions dont ils ont la charge.

La **CFDT** réaffirme ses revendications pour une amélioration du pouvoir d'achat et de la qualité de vie au travail des agents.

## VOTER CFDT,

**c'est élire des représentants qui**

- ▶ **construisent leurs revendications au plus près du terrain ;**
- ▶ **assurent une défense solidaire** de toutes les catégories professionnelles et parlent d'une même voix ;
- ▶ **bousculent les idées reçues.**

Toutes les listes et professions de foi CFDT sur <http://www.cfdt-finances.fr/Elections-2014-au-Secretariat>



# VOTER, C'EST ÉLIRE UN COLLÈGUE ENGAGÉ AU QUOTIDIEN



## Pourquoi voter **CFDT** le 4 décembre ?

Les explications de la Secrétaire Générale de l'Union des Fédérations de Fonctionnaires et Assimilés (UFFA-CFDT).

**L**es agents doivent comprendre le sens du vote **CFDT**. Ils ne vont pas élire une étiquette ou un sigle, mais un collègue qui partage leur réalité professionnelle, leurs préoccupations et qui s'engage à agir pour améliorer leur quotidien.

### *Sur quels sujets le Comité Technique (CT) est-il consulté ?*

Sur les grandes orientations en matière de politique indemnitaire, mais aussi, grâce à l'élargissement de ses prérogatives, sur les projets de réorganisation de services, la formation, l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations, les évolutions technologiques et leur impact sur le travail. Le comité technique a certes un rôle consultatif ; toutefois, il donne aux représentants du personnel la possibilité de pointer les difficultés, d'influer sur les orientations, de proposer des solutions.

La **CFDT** – et c'est sa marque de fabrique – s'implique activement dans ce dialogue et obtient des retours pour les agents, quand d'autres organisations restent sur une posture. C'est également vrai en matière de dialogue social national.

### *La CFDT a joué ces dernières années un rôle moteur en signant un certain nombre d'accords. En quoi contribuent-ils à améliorer la situation des agents ?*

La loi Sauvadet de 2012, issue d'un accord que nous avons négocié et signé un an auparavant, a permis de résorber la précarité, de mieux encadrer le recrutement de contractuels et d'éviter qu'il ne se substitue à l'emploi titulaire.

En 2013, nous avons conclu deux accords, l'un en faveur de l'égalité professionnelle, l'autre sur la prévention des risques psychosociaux, qui donnent accès à de nouveaux droits, comme dans le privé. Les Comités d'Hygiène, de Sécurité et **des Conditions de Travail** (CHSCT) ont été étendus à toute la Fonction publique. Les agents peuvent ainsi reprendre la main sur l'organisation du travail. Toutes ces avancées créent les conditions d'un vrai dialogue social, à condition qu'une culture de la négociation se développe à tous les niveaux de la Fonction publique.